



Le 6 mai 2025

TABLE DES MATIÈRES

ÉNERGIE NB

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

ÉCOLES

M^{me} Mitton

L'hon. C. Johnson

M^{me} Mitton

L'hon. C. Johnson

M^{me} M. Johnson

L'hon. C. Johnson

M^{me} M. Johnson

L'hon. C. Johnson

M^{me} M. Johnson

L'hon. M^{me} Holt

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

ÉNERGIE NB

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour à vous.

[Traduction]

J'aimerais commencer par féliciter les députés fédéraux récemment élus, Rob Moore, John Williamson, Richard Bragdon et Mike Dawson, et bien sûr, les parlementaires libéraux, qui ont été portés au pouvoir.

Cela étant fait, j'aimerais passer à l'enquête d'Énergie NB, enquête que nous avons demandée en janvier. Le gouvernement a emboîté le pas et voulait faire la même chose. Il était très clair, toutefois, que l'échéancier établi à cet effet par la première ministre était trop court. Énergie NB a répondu rapidement et a dit ce qui suit : Février ne nous convient pas ; il faudra que cela soit fait en avril.

Les gens cherchent encore des réponses, Madame la présidente. Des gens tâcheront encore, au printemps, à l'été et en automne, de rembourser les dettes contractées l'hiver dernier en raison de toutes les augmentations. J'aimerais donc poser la question suivante à la première ministre : Quel processus a été suivi pour déterminer la date de l'enquête, et qui exactement a pris la décision? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député de la question. L'audit était évidemment très important pour beaucoup de personnes du Nouveau-Brunswick. Le temps additionnel imparti a permis de réaliser un échantillonnage vraiment beaucoup plus vaste. Ce qui en est ressorti, c'est que 3 des 500 compteurs étaient inexacts, et ces 3 compteurs sous-évaluaient les niveaux de consommation de kilowatts. Aucun compteur ne faisait l'inverse.

Le processus de l'audit consistait à faire en sorte que... Les factures comprennent trois parties. Elles indiquent le niveau de consommation, les frais et le tarif, et ensuite les taxes. Nous avons fait du bon travail pour ce qui est de nous occuper d'une grande partie des taxes. Le gouvernement précédent a fait du très bon travail pour ce qui est de faire augmenter les tarifs. Maintenant, la firme KPMG a confirmé que le processus utilisé pour déterminer les niveaux de consommation était adéquat.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Eh bien, j'espère que les gens du Nouveau-Brunswick sont attentifs, car nous avons ici un gouvernement qui dit qu'il veut être transparent, mais qui n'a toujours pas de réponses.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Mes questions sont les suivantes : Qui a pris la décision et quel processus a été suivi pour décider de la date où l'enquête serait réalisée?

Le ministre vient d'admettre que, eh bien, les gens d'en face avaient besoin de plus de temps. C'est parce que le gouvernement n'a aucune idée du temps requis pour veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick obtiennent des résultats exacts. Dans près de 20 % des cas, les résultats obtenus étaient indéterminés ou non concluants, Madame la présidente. Je ne sais pas comment le ministre peut affirmer avec autant de confiance que les choses se sont bien déroulées.

Voici ce qu'a indiqué KPMG : « KPMG a obtenu les données fournies par Énergie NB, et nous avons présumé qu'elles étaient exhaustives et exactes aux fins de nos travaux. »

Madame la présidente, nous constatons que le processus était défectueux. Nous avons un gouvernement qui veut s'attribuer le mérite, mais qui ne veut pas prendre la responsabilité. Mes questions, encore une fois, sont les suivantes : Qui a pris la décision pour ce qui est de l'échéancier, et quel processus a été suivi?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, d'après le travail qui devait être réalisé, Énergie NB et KPMG ont décidé du processus à suivre et nous ont demandé de préciser le temps imparti. Nous recevrons un rapport complet jeudi prochain, le 15 mai, à la réunion du comité des comptes publics, et tous les parlementaires pourront de nouveau poser leurs questions.

J'ai effectivement lu une déclaration formulée par le porte-parole pour les questions liées à Énergie NB, déclaration indiquant que nous devrions demander à KPMG d'examiner le travail d'autres personnes. Comment réalise-t-on un audit sans obtenir de renseignements de la part d'Énergie NB? L'audit portait sur le travail d'Énergie NB et ses processus. Comment l'opposition peut-elle demander que nous cherchions ailleurs et que nous examinions des données comparables? Il s'agit d'un audit, par définition. KPMG est une firme agréée d'évaluation. Elle a suivi les processus. Il est inexact de dire que le processus est défectueux, et la firme KPMG devrait être traitée avec respect à la Chambre. Il s'agit d'une compagnie d'audit reconnue, et elle suit les règles.

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

Questions orales

[Traduction]

Je ne mets pas KPMG en cause. Je mets en doute sa capacité à effectuer un audit juste et impartial, à examiner la situation en profondeur et à obtenir des réponses pour les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà l'élément qu'il nous manque toujours. On nous a dit que des personnes qui n'avaient pas été chez elles de l'hiver et dont la consommation d'énergie n'a servi qu'à prévenir le gel des tuyaux de leur maison avaient constaté une augmentation de leur facture. On peut dire qu'il s'agit d'une question de consommation, d'une augmentation des tarifs et ainsi de suite. Or, Madame la présidente, cela n'explique pas pourquoi la facture de personnes qui n'étaient même pas chez elles a doublé. L'année dernière, elles étaient chez elles.

La réalité, c'est que nous avons un gouvernement qui essaie de transférer la responsabilité. Il veut s'attribuer le mérite, mais transférer la responsabilité. Voici simplement ce que je demande : Le gouvernement actuel assumera-t-il la responsabilité de l'échéance qu'il a imposée à Énergie NB? Je suis certain qu'il y a eu un échange. Je suis certain que le Cabinet de la première ministre a reçu des appels. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir qui a établi la date limite pour l'audit raté qui n'a permis d'obtenir aucune réponse.

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, le député d'en face dit des choses comme « l'audit raté »... KPMG, une société agréée, a fait son travail et a obtenu un résultat selon lequel le processus qu'utilise Énergie NB pour déterminer la consommation d'énergie aux fins de la facturation est bon. Les compteurs fonctionnent. Les compteurs intelligents et les anciens compteurs fonctionnent. Cela a été prouvé au moyen d'un échantillon établi par un organisme accrédité. Il est absolument déplacé pour l'opposition de revenir sur la question et de formuler des critiques pour des raisons politiques. C'est absolument déplacé. Il est temps que le député arrête d'agir ainsi.

Énergie NB dispose maintenant d'un processus. Toute personne au Nouveau-Brunswick peut encore communiquer avec Énergie NB, et la compagnie peut étudier et examiner les factures. Une lecture du rapport révèle qu'il y a eu bien des augmentations tout à fait explicables sur un grand nombre de factures. La compagnie peut faire le travail, examiner la situation et faire d'autres vérifications. C'est possible. C'est encore possible. On aurait absolument tort de dire que l'audit est raté.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Posez la question aux gens du Nouveau-Brunswick. Allez-y, Monsieur le ministre, et demandez aux gens du Nouveau-Brunswick si, à leur avis, l'audit a répondu à leurs questions.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Si non, eh bien, par définition, il s'agit d'un échec. Toutefois, ce n'est pas un échec de la part de KPMG. Il s'agit d'un échec de la part du gouvernement actuel. Les parlementaires du côté du gouvernement voulaient s'empresse de dire : Regardez ce que nous faisons ; voici ce que nous examinons. Toutefois, le gouvernement n'a pas eu suffisamment de bon sens pour permettre à Énergie NB et à la société d'audit de déterminer quand nous pouvions vraiment obtenir des réponses satisfaisantes pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous entendons le ministre des Finances dire qu'aucune autre aide ne sera fournie. Le gouvernement a déjà dépensé son argent et ne s'est laissé absolument aucune marge de manoeuvre pour fournir aux gens du Nouveau-Brunswick une aide tout à fait indispensable, pour qu'ils aient notamment une maison chaude ou un endroit chaud où passer l'hiver. Encore une fois, je pose la question suivante : Que feront les parlementaires d'en face pour rétablir la confiance non seulement dans leur capacité à gérer le gouvernement, mais aussi dans leur capacité à aider Énergie NB à rétablir la confiance dans l'audit?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick voulaient obtenir rapidement des réponses, et je crois que l'opposition réclamait également la même chose à la fin de la dernière session. Voilà les réponses que nous avons obtenues le plus rapidement possible. Nous avons fait en sorte que les vérificateurs présentent un rapport fondé sur un échantillon approprié des compteurs.

Nous avons également beaucoup entendu parler les gens du Nouveau-Brunswick, et l'une des choses dont ils parlent le plus, ce sont les tarifs qui figurent sur leurs factures. Soyons clairs à cet égard. L'augmentation considérable des tarifs a été causée par l'inefficacité du gouvernement précédent. Ses politiques ont imposé des conditions à Énergie NB, qui a dû demander à la CESP d'approuver les tarifs. Énergie NB a reçu le mandat d'atteindre ses objectifs dans des conditions très, très strictes. Les parlementaires d'en face ne veulent pas en parler parce que cela s'est fait dans le passé, mais la décision a été prise bien avant que nous ayons formé le gouvernement. Maintenant, nous essayons de réparer le gâchis — le gâchis qu'a provoqué le gouvernement précédent.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Les parlementaires d'en face ont manqué d'inspiration alors qu'il leur restait 10 secondes, Madame la présidente, puisqu'ils ne peuvent pas fournir aux gens du Nouveau-Brunswick une réponse d'une minute pour leur dire pourquoi l'audit n'a pas fourni de réponses. Nous avons un ministre qui prend la parole et dit que la situation est attribuable au gouvernement précédent. Cela ne tient pas du tout la route, Madame la présidente, pas du tout.

Les parlementaires d'en face ont dit qu'ils avaient toutes les réponses. Ils ont dit que, selon eux, ils pouvaient régler la situation au Nouveau-Brunswick. Ils ont échoué, Madame la présidente. Ils ne peuvent même pas nous dire combien l'audit a coûté. J'aimerais que le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ministre des Finances réponde à la question suivante : Combien l'audit a-t-il coûté, non seulement pour ce qui est de la somme que le gouvernement a versée à KPMG, mais aussi des ressources qu'Énergie NB y a consacrées? On ne m'a pas dit qui a pris la décision. On m'a répondu de façon embrouillée, on a redirigé les réponses et ainsi de suite. J'aimerais peut-être entendre une réponse à la quatrième question que je poserai aujourd'hui. Quel a été le coût de l'audit, que ce soit en argent pour le contrat conclu avec KPMG ou en ressources humaines au sein d'Énergie NB?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente ; il ne me faudra pas une minute pour répondre à la question. Le député d'en face aura l'occasion de poser précisément la question à Énergie NB la semaine prochaine, pendant les travaux du Comité des comptes publics. Ce sera l'occasion parfaite de poser à Énergie NB des questions très, très précises. Énergie NB a payé les frais liés à l'audit ; le député d'en face pourra donc obtenir toutes les réponses dont il a besoin la semaine prochaine pendant la réunion.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, le ministre responsable de l'Énergie et ministre des Finances ne connaît pas la réponse. Madame la présidente, on ne me convaincra jamais qu'aucun appel téléphonique n'a eu lieu entre Énergie NB et le Cabinet de la première ministre ni entre Énergie NB et le ministre responsable de l'Énergie et ministre des Finances au sujet de la façon dont l'audit serait fait. C'est absolument inconcevable. Je peux vous assurer que le gouvernement a reçu l'audit bien avant n'importe qui d'autre. Pourquoi n'a-t-on pas posé les questions de base? Combien le tout a-t-il coûté?

Nous devons rendre des comptes à ce sujet à un moment donné. Évidemment, les parlementaires d'en face essaient de prendre leurs distances par rapport à la situation, Madame la présidente. Ils veulent s'attribuer le mérite d'avoir agi, mais ils ne veulent pas assumer la responsabilité des résultats. Dans 20 % des cas, les résultats étaient indéterminés ou non concluants. Il y a des questions pour lesquelles nous ne pouvons pas obtenir de réponses. Encore une fois, voici ma question : Combien le tout a-t-il coûté, et quand recevrons-nous des réponses?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis toujours surpris lorsque de député d'en face, le chef de l'opposition, dit qu'il est évidemment convaincu de ce qui s'est passé et de ce dont il a été question à huis clos. J' imagine que, lorsque les parlementaires d'en face étaient au pouvoir, certaines des choses mentionnées ont eu lieu.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je pense à la dernière fois que le chef de l'opposition a participé à une réunion du Comité des comptes publics, et la première question qu'il a posée à la directrice générale avait trait aux primes accordées. Il m'a fallu moins d'un jour pour découvrir qu'aucune prime n'est désormais accordée au sein d'Énergie NB.

Critiquer un organisme — un organisme public... Voilà la première question posée. On aurait pensé que, après avoir passé six ans au pouvoir, les parlementaires actuellement du côté de l'opposition étaient au courant de la situation, mais ils n'ont évidemment pas porté tant d'attention à Énergie NB. Simplement pour confirmer que je n'ai pas mal compris ce que j'ai entendu au sein du Comité des comptes publics, je souligne que le porte-parole de l'opposition a reposé la question plus tard. Les dirigeants d'Énergie NB ne reçoivent aucune prime, mais les parlementaires d'en face essaient toujours de semer la colère au sein de la population à l'égard d'un organisme et de le critiquer alors que celui-ci essaie simplement de fournir des services de façon appropriée aux gens du Nouveau-Brunswick.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Je pense vraiment que le ministre doit consulter le hansard. Mes questions visaient en fait à dissiper les doutes. Si le ministre veut avoir une discussion avec la directrice générale, Lori Clark, au sujet de la raison pour laquelle j'ai posé la question, il peut certainement le faire. Vous savez, je n'arrêterai jamais de poser des questions pour veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick disposent des faits, car le gouvernement actuel ne veut pas le faire. Le gouvernement actuel ne veut pas fournir de réponses.

Encore une fois, nous pouvons revenir sur le fait que les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin de réponses. Le gouvernement actuel veut prendre ses distances par rapport à la situation. Les parlementaires du côté du gouvernement ne veulent pas en assumer la responsabilité. Ils veulent jeter le blâme sur le gouvernement précédent. Ils veulent formuler toutes sortes de critiques, Madame la présidente, mais, au bout du compte, c'est le gouvernement qui a fixé la date à laquelle l'audit devait être terminé. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir pourquoi ils n'obtiennent pas des réponses. Dans 20 % des cas, les résultats étaient indéterminés. Est-ce acceptable, selon le ministre? Appuie-t-il...

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, le délai fixé pour l'établissement du rapport était suffisant pour que les gens de KPMG puissent faire leur travail. Ils ont présenté un rapport solide qui expliquait exactement ce qui se passait. La grosse question que nous avons toujours à la Chambre portait sur les compteurs. Ils ont testé les compteurs. Ils avaient des questions et ont parlé à des personnes de 500 différents ménages. Ils ont de bonnes réponses. Ils n'ont pas seulement consulté des gens qui avaient des problèmes. Ils ont également consulté des gens qui ont

Questions orales

constaté des augmentations considérables du montant de leur facture, des augmentations tout à fait explicables. Tous les questionnaires nécessaires ont été remplis.

Les parlementaires d'en face ont dit que nous voulions prendre nos distances par rapport à la situation. Nous effectuons un examen complet relativement à Énergie NB pour faire en sorte que nous ayons une approche stratégique quant aux mesures que nous prendrons dans les années à venir, chose que nous n'avons jamais vu le gouvernement précédent faire. Nous venons de parler de la question. Les parlementaires d'en face disent sans cesse : Ne laissez pas le fardeau aux générations futures. Eh bien, ils l'ont certainement fait cette fois-ci. Nous, nous ne le ferons pas.

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Madame la présidente, dans un contexte où la responsabilité financière importe plus que jamais, les gens d'un bout à l'autre du pays prêtent une attention particulière à la façon dont l'argent des contribuables est géré. Chaque décision budgétaire reflète les priorités et les valeurs du gouvernement, et, par conséquent, permet de façonner l'avenir pas seulement pour aujourd'hui, mais aussi pour les générations à venir. Nous savons que la hausse des taux d'intérêt et le recours accru à l'emprunt exercent des pressions additionnelles sur nos finances nationales, ce qui fait un enjeu important des coûts du service de notre dette.

Les chiffres de l'année dernière étaient déjà préoccupants, mais les chiffres les plus récents révèlent une dure réalité. Le ratio annuel du service de la dette a maintenant augmenté et se traduit par une dépense additionnelle de 90 millions de dollars comparativement à l'année précédente. Compte tenu d'une telle augmentation substantielle, les parlementaires du côté du gouvernement auraient-ils l'obligeance de préciser leur position sur les coûts croissants du service de la dette et de décrire les mesures qui sont envisagées pour alléger le fardeau financier en question?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. À l'intention du député d'en face, je dirais que le financement de la dette n'est pas seulement une mesure de la quantité d'intérêts qui sont payés sur la dette. Les liquidités jouent aussi un rôle. L'augmentation ou la diminution de la dette n'est qu'un des facteurs pris en compte. Les taux d'intérêt doivent aussi être pris en considération. Il s'agit d'un mécanisme complexe qui permet d'établir un total, mais cela ne reflète pas ce que, selon moi, le député tente de faire valoir ici. Il est impossible que le chiffre ait augmenté simplement en raison d'un endettement additionnel. Des investissements en immobilisations sont aussi réalisés. Il s'agit d'une formule compliquée, mais celle-ci n'a pas d'effets directs et linéaires sur les décisions du gouvernement comme le député tente de le faire croire.

Questions orales

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Au cours des dernières années, la province du Nouveau-Brunswick a travaillé très fort pour faire preuve de discipline financière et de résilience économique. Les gens ont été encouragés par des rapports faisant état d'une saine gestion financière et de l'amélioration des conditions économiques. Toutefois, les récents développements font planer une nouvelle incertitude sur les perspectives. L'annonce d'un déficit de 599 millions de dollars soulève de sérieuses préoccupations quant à la trajectoire financière de la province.

Or, Standard & Poor's a fait passer les perspectives de crédit du Nouveau-Brunswick de positives à stables, soit un signe que les pressions financières s'accroissent que les progrès antérieurs sont peut-être en péril, ce qui vient exacerber les préoccupations. Compte tenu d'un tel changement important de la situation financière de la province et du changement apporté par Standard & Poor's aux perspectives de crédits, les parlementaires du côté du gouvernement pourraient-ils expliquer les mesures qu'ils comptent prendre pour rétablir la confiance dans la gestion financière du Nouveau-Brunswick et relever les défis à venir?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente, et merci de la question sur la cote de crédit. Standard & Poor's a en fait révisé un grand nombre des cotes de crédits qu'elle a attribuées à toutes les provinces, et les cotes reflétaient bel et bien l'effet des droits de douane et la situation qui découle des pressions externes qui s'exercent dans l'ensemble du pays et à divers endroits. Nous n'étions pas à l'abri des droits de douane. Manifestement, nous avons été touchés comme l'ont été toutes les autres provinces. Presque toutes les compétences provinciales et territoriales ont subi une réduction de cote de crédit ou ont vu leur perspective de crédit passer à stable.

La bonne nouvelle, c'est que nous avons eu des réunions avec les agences de notation, notamment avec Moody's, et ces dernières ont confirmé la cote de crédit très, très solide que nous avions au cours des années précédentes. Après des discussions, elles estiment que ce que nous avons prévu pour les quatre prochaines années permet de poursuivre la tendance. Elles estiment que nous sommes très en sécurité en raison de la cote de crédit Aa1 avec perspective stable que Moody's nous a attribuée. En fait, c'est la preuve que l'agence de notation estime que nous gérons bien notre cote de crédit et que nous continuerons à assurer la stabilité de la province.

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : D'un bout à l'autre du pays, les provinces ressentent des pressions financières au moment où les agences de notation réévaluent leurs perspectives en réponse aux déficits croissants et aux conditions économiques changeantes. Nous avons vu de nos propres yeux la façon dont une baisse de cote de crédit ou un changement de perspective peut augmenter les frais d'emprunt et imposer des choix budgétaires difficiles. Quoi qu'il en soit, étant donné que le Nouveau-

Questions orales

Brunswick prévoit un déficit pour les quatre années à venir et vient de voir sa cote de crédit abaissée, l'on craint de plus en plus que nous subissions peut-être des pressions financières semblables. Les événements mentionnés n'ont pas seulement des répercussions sur les bilans financiers du gouvernement, mais ont aussi des effets qui se répercutent dans l'économie, et touchent ainsi les entreprises, les collectivités et les contribuables. Compte tenu des risques, les parlementaires du côté du gouvernement expliqueraient-ils en détail les mesures précises en matière de rééquilibrage budgétaire et de politique qu'ils prévoient présenter afin de prévenir une diminution plus importante de la cote de crédit du Nouveau-Brunswick et la façon dont ils entendent protéger l'économie provinciale des conséquences plus larges observées ailleurs?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Notre ratio de la dette nette au produit intérieur brut est le meilleur ratio à l'est de la Saskatchewan, mais les agences de notation se rendent compte que nous avons aussi d'autre travail à accomplir. Notre déficit infrastructurel est gros. Nous devons faire des travaux. Dans les discussions avec les agences de notation, celles-ci s'estimaient très à l'aise avec le fait que nous adaptions une approche très stratégique et très ciblée envers la réalisation d'investissements qui rendraient la province plus forte et qui feraient fonctionner notre économie comme il faut.

Se contenter d'examiner la dette nette et les déficits est une façon simpliste d'envisager les choses. Voilà pourquoi nous procédons à des examens complets, comme le font chaque année les agences de notation. Elles s'estiment très à l'aise avec l'orientation que nous avons prise et la voie dans laquelle nous nous dirigeons. Nous espérons voir des changements très positifs dans les ratios qui nous préoccupent, et ce, depuis des années. Notre faible productivité et nos investissements doivent augmenter ; nous espérons donc constater des améliorations à ces égards.

ÉCOLES

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, le gouvernement Holt a récemment annoncé qu'il y aurait des compressions dans nos écoles. Il a imposé aux districts scolaires le fardeau de réaliser des compressions à hauteur de 43 millions de dollars, districts dont les écoles étaient déjà sous-financées. En fait, 69 employés du district scolaire Anglophone West se sont déjà vu signifier un avis de licenciement. Ces employés comprennent des bibliothécaires et des assistants en éducation, et, selon David McTimoney, directeur général du district scolaire Anglophone West, il ne s'agit que du début des compressions. Michel Côté, directeur général du district scolaire francophone sud, a dit :

La réalité, c'est qu'il est impossible de réduire notre budget de 7,1 millions de dollars sans qu'il y ait de répercussions sur les salles de classe. [Traduction.]

Questions orales

On pourrait parler de réaffectation ou de petite réduction, mais, en fin de compte, ce sont des compressions faites dans nos écoles. La ministre de l'Éducation nous dirait-elle pourquoi son gouvernement fait des compressions dans nos écoles, lesquelles sont déjà touchées par une pénurie de personnel et sous-financées?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente, et merci de la question. Merci surtout de me donner l'occasion d'apporter des précisions. Nous réalisons des investissements pour renforcer les compétences en littératie dans les salles de classe. Soyons réalistes. La préoccupation, c'est qu'il y a un manque de ressources dans les salles de classe, ce qui est une source de stress pour le personnel enseignant ainsi que les parents et a également eu une incidence négative sur les résultats des élèves.

Pour améliorer les taux de littératie et de numératie, nous investissons 200 millions de dollars de plus que le gouvernement précédent. Les investissements seront consacrés aux assistants en éducation, aux mentors en gestion du comportement, aux enseignants de soutien à l'apprentissage et aux programmes alimentaires en milieu scolaire. Nous avons entendu à maintes et maintes reprises qu'il nous fallait des ressources dans les salles de classe pour stabiliser la situation.

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, le gouvernement actuel dit qu'il veut recruter davantage d'assistants en éducation alors que ces derniers sont licenciés en raison des compressions budgétaires. Cela n'a aucun sens.

[Original]

Dans leur programme électoral, les Libéraux ont dit que nos écoles manquaient de personnel. Maintenant, le gouvernement aggrave la situation en faisant des réductions. Le personnel est réduit, même dans les domaines que le gouvernement actuel considère comme prioritaires.

David McTimoney a déclaré que les réductions annoncées n'étaient qu'un début. Je m'inquiète donc d'apprendre quel poste sera le prochain à être supprimé. S'agira-t-il des membres de l'équipe de prestation de services intégrés qui dispensent des soins de santé mentale dans les écoles? Je ne le sais pas. La ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance annulera-t-elle la réduction annoncée et rétablira-t-elle le financement, en plus d'investir directement dans le recrutement et le maintien en poste du personnel enseignant?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Nous avons investi 200 millions de dollars de plus dans l'éducation cette année. L'investissement était assorti de directives.

[Traduction]

Nous avons fourni des directives aux districts scolaires en ce qui a trait à la réorientation des ressources vers les salles de classe. En fait, nous voulons qu'ils investissent davantage dans la salle de classe. Voilà pourquoi, au titre du budget, nous mettons l'accent sur le personnel enseignant de soutien à l'apprentissage, les mentors en gestion de comportement et les assistants en éducation. Ils contribueront à améliorer les taux de littératie. Ils nous aideront à atteindre les objectifs de rendement des élèves que nous cherchons à atteindre avec beaucoup d'ardeur. Les districts accomplissent le travail et prennent des décisions difficiles. Nous en sommes conscients. Lorsque les districts prennent des décisions qui ne correspondent pas nécessairement à notre orientation, nous leur demanderons pourquoi. Nous nouerons un dialogue avec eux pour trouver une façon de procéder. Merci.

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Madame la présidente, l'actuel plan d'éducation de 10 ans est en voie de rater pratiquement tous les objectifs qui y étaient définis en 2016 — 2016. En tout, quatre objectifs ont été atteints dans les deux secteurs, et aucun n'est lié au rendement en classe, que ce soit aux cycles primaire, intermédiaire ou secondaire.

En février dernier, un expert en éducation a déclaré que les planificateurs stratégiques ne recommanderaient jamais un plan de 10 ans. Il a ajouté qu'un plan de 10 ans signifiait essentiellement que l'on voulait signaler à tous les acteurs du système que peu de choses changeraient. Dans un article daté du 20 avril, la ministre de l'Éducation a déclaré que l'élaboration d'un nouveau plan d'éducation de 10 ans était en cours, et qu'une partie du travail visait à revoir les objectifs en question et à en fixer de plus réalistes. Ma question s'adresse à la ministre de l'Éducation. Simplement pour confirmer ; le ministère travaille-t-il activement à l'élaboration d'un modèle de plan de 10 ans? Oui ou non? Quelles données sur l'éducation ont été utilisées pour étayer l'approche à cet égard?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Nous élaborons une nouvelle vision pour notre système d'éducation. Nous investissons à cet égard. Nous investissons dans nos ressources en salle de classe et nous avons fait des taux de littératie et de numératie une priorité de notre gouvernement. Au cours de ces dernières années, nous avons vu les taux de littératie et de numératie diminuer. La situation nous préoccupe beaucoup. Nous entendons dire que des membres du personnel enseignant sont inquiets et que des parents le sont également.

En novembre, lors du discours sur l'état de la province, notre province a fixé des objectifs progressifs réalistes qui augmenteront d'année en année. Oui, le tout s'inscrira dans notre vision de 10 ans. Merci.

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Madame la présidente, si nous revenons au discours sur l'état de la province et que nous parlons des objectifs qui ont été présentés,

Questions orales

nous constatons que le gouvernement aurait besoin d'un plan d'éducation qui s'étale sur deux décennies pour atteindre l'objectif actuel, soit un taux de réussite de 90 % aux évaluations provinciales.

Si l'augmentation n'est que de 5 % tous les trois ans, comment le gouvernement s'adaptera-t-il au lieu de faire des pressions et de repenser les façons d'aider les élèves à atteindre ces objectifs? Revoyons donc nos attentes à la baisse. Alors que des pays d'Asie, des pays d'Europe et d'autres provinces canadiennes prennent conscience de la nécessité d'offrir à leurs élèves une éducation porteuse de débouchés et de réussite, nous avons décidé de nous contenter de moins. Ma question est la suivante : S'agit-il des objectifs que les parents, les élèves et les éducateurs devraient s'attendre à voir figurer dans votre plan de 10 ans? Compte tenu de la réduction, si le gouvernement et le ministère sont si préoccupés par le fait que les gens se sentent découragés lorsqu'ils n'atteignent pas les objectifs, quel message cela transmet-il? Vous n'y arriverez jamais ; nous vous en ferons donc faire moins. Quel serait alors le sentiment de découragement?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente, et merci à la députée d'en face de sa question. Nous investissons pour renforcer les compétences en littératie dans les salles de classe. Voilà pourquoi notre gouvernement investit 200 millions de dollars de plus dans des ressources ciblées pour améliorer les résultats en littératie et en numératie. Pour ce faire, nous consacrons plus d'investissements aux assistants en éducation, aux mentors en gestion de comportement et aux enseignants de soutien à l'apprentissage afin de stabiliser la situation dans la salle de classe et de donner aux élèves les ressources dont ils ont besoin pour apprendre à lire, à écrire et à compter. Merci.

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Merci, Madame la présidente. Comme vous le savez, trois membres de notre caucus ont fait carrière dans le secteur de l'enseignement. Je sais que certains membres du caucus du gouvernement ont également fait carrière dans l'enseignement. Notre motivation intrinsèque sera toujours de voir nos élèves relever les défis et s'efforcer de faire de leur mieux. Qu'il s'agisse d'intégrer le marché du travail, de suivre des programmes de formation professionnelle ou de certificat, de s'inscrire au CCNB ou à un programme de diplôme universitaire, l'objectif a toujours été de les éduquer, de les aider à toujours réussir. La ministre de l'Éducation a d'abord convenu que l'administration Gallant avait fait un bon choix en fixant un objectif de 90 % au titre des évaluations, et elle aurait dit : Pourquoi ne pas viser les étoiles? Pourquoi ne pas viser de très, très, très bons résultats? Ma question pour la ministre de l'Éducation est la suivante : Dit-elle maintenant que les parents, les élèves et les éducateurs ne devraient pas encourager les élèves à viser les étoiles ou à obtenir de très, très, très bons résultats?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je voulais profiter de l'occasion pour appuyer ma collègue dans ses commentaires, car, pour nous, l'éducation est primordiale.

[Traduction]

Nous savons que les meilleurs investissements que nous pouvons faire pour l'avenir de la province sont les investissements dans le système d'éducation. Nous avons vu nos résultats en matière de littératie chuter au cours des six dernières années. Ils ont empiré et empiré et empiré.

Notre gouvernement a été à l'écoute des parents et des membres du personnel enseignant qui ont dit : Il nous faut dans les salles de classe du personnel enseignant qualifié. Il nous faut des personnes qui se concentreront sur l'amélioration des résultats en matière de littératie. Nous avons donc fixé des objectifs clairs pour que le rendement des élèves du Nouveau-Brunswick en matière de littératie s'améliore l'année prochaine, l'année suivante et celle d'après. Non seulement nous avons fixé des objectifs, mais nous avons aussi prévu des fonds à cet égard — 100 millions de dollars en nouveaux fonds directement pour les districts scolaires. Les fonds visent à faire en sorte que nous ayons dans les salles de classe du personnel enseignant qualifié qui travaille avec les élèves à l'amélioration de leurs résultats, car nous savons que lorsque nous améliorons les résultats des élèves, ce que le gouvernement actuel fera, nous améliorons l'avenir du Nouveau-Brunswick.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : La période des questions est terminée. Avons-nous le consentement unanime pour revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.